

Développement Durable

Les structures médico-sociales s'inscrivent dans une nouvelle démarche de responsabilité sociétale

Publié le 16/04/15 - 15h59 - HOSPIMEDIA

Ehpad et services à domicile pour personnes âgées multiplient les démarches en matière de développement durable au gré des opportunités avec des gains importants à la clé. C'est notamment ce qui ressort des premiers résultats de la recherche action Add'âge pilotée par la Fnaqpa.

Il y a un peu plus d'un an, la Fnaqpa lançait avec le soutien des organismes de retraites complémentaires Agirc-Arrco et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) le projet action développement durable au service du grand âge dit Add'âge. En guise de premier bilan, Dider Sapy, directeur général de la fédération, a donc dressé, mercredi 15 avril à la presse, un état des lieux plutôt encourageant. 41% des directeurs de structures médico-sociales ayant répondu à l'enquête nationale* déclarent avoir engagé des démarches de responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE) dans leurs structures. Plus globalement les résultats de cette étude semblent conforter Didier Sapy dans son idée qu'Add'âge n'est que la première pierre d'un dispositif plus large. Et d'ajouter que le développement durable (DD) est un véritable "outil de performance et d'efficacité". Il a dans la foulée évoqué quelques expériences parmi les quinze établissements qui participent à la recherche-action Add'âge (lire encadré) et surtout mis en avant les gains constatés. Il considère notamment qu'il existe un parallèle entre les valeurs portées par la fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées et les trois piliers du développement durable, soit les dimensions sociale, environnementale et économique.

Le volet social : un argument de poids

Petit bémol néanmoins, la démarche DD au regard de l'amplitude de son champ d'application mériterait selon Didier Sapy d'être structurée. Le président de la Fnaqpa devait d'ailleurs présenter — le même jour que celui de la conférence de presse — à Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, les travaux du projet Add'âge avec l'objectif affiché d'interpeler les pouvoirs publics. Autre constat, c'est principalement le volet social de la démarche DD qui attire les dirigeants du secteur médico-social. 90% des directeurs interrogés — qui se sont engagés dans un projet RSE — déclarent l'avoir fait pour améliorer la qualité du service proposé aux personnes âgées, améliorer le dialogue social et la représentation collective, soutenir le personnel souhaitant développer ses compétences ou encore lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le volet financier : une fausse excuse

Par ailleurs, certains résultats permettent de démentir quelques idées reçues. Ainsi, les directeurs qui ne se sont pas encore lancés dans une démarche de développement durable considèrent généralement que le manque de moyen financier serait le principal frein. Pourtant, parmi les directeurs interrogés, seulement un quart révèle avoir débloqué un budget spécifique pour lancer de telles actions, et seulement 9% des dirigeants et 5% des équipes ont suivi une formation spécifique, souligne Didier Sapy. Et de considérer qu'il ne faut pas pour autant ignorer l'argument financier notamment pour pérenniser le DD. Mais, pour lui, le principal obstacle au développement des démarches dans le secteur médico-social est l'absence d'évaluation des actions mises en place et le manque d'outil.

Après ses phases exploration (avec revue de littérature et diagnostic des quinze structures) et expérimentation, le projet Add'âge est entré dans sa phase de valorisation. Les résultats définitifs de l'étude seront présentés le 10 décembre prochain à Lyon à l'occasion du colloque "Développement durable et grand âge" organisé par la Fnaqpa avec la CNSA et l'Agirc-Arrco.

Deux exemples d'actions menées dans les établissements participant à la recherche Add'âge

L'équipe projet action développement durable au service du grand âge (Add'âge) accompagne treize Ehpad et deux services de soins infirmiers à domicile (Ssiad). Après un diagnostic développement durable, les structures ont donc mis en place des actions spécifiques.

Dans le dossier de présentation du projet, quelques témoignages sont mis en avant. Sandrine Morel, animatrice et qualitiennne à la résidence La Faïencerie de Sceaux (Hauts-de-Seine) évoque l'effet boule de neige des actions développement durable des établissements. Elle prend l'exemple du recyclage du marc de café. L'établissement a sollicité à ce sujet son fournisseur qui ne proposait pas ce service. "Nous l'avons mis en relation avec Mister collecte et une filière est en train de se créer entre ces deux entreprises", indique-t-elle.

Par ailleurs, lors du bilan à la presse d'Add'âge, Dominique Gelmini, directeur de l'Ehpad Saint-Joseph à Jasseron (Ain) a présenté le travail mené dans son établissement pour réduire le volume annuel des déchets alimentaires. Après avoir revu l'organisation des achats et mis en place un service des entrées et des plats à l'assiette, le volume annuel des déchets est passé de 9,5 tonnes à 1,5 tonne, soit un peu moins de 40 000 euros d'économie. Somme qui va permettre à l'établissement d'investir sur d'autres projets développement durable. Et d'évoquer en exemple le nettoyage vapeur...

Lydie Watremetz

* Du 25 février au 24 avril 2014, une enquête nationale, réalisée par l'université Claude-Bernard (Lyon 1), a été lancée dans le cadre du dispositif Add'âge. Les résultats délivrés sont basés sur les questionnaires de 486 responsables de structures.

Tous droits réservés 2001/2015 — HOSPIMEDIA